

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2023**

Ville de Farnham | 46112 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Julie Laguë, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Farnham pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature \_\_\_\_\_ Date 3 juin 2024



# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	31
Situation financière par organismes	32
Charges par objets	33
Excédent (déficit) accumulé	34
Avantages sociaux futurs	38

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	45
Analyse des charges consolidées	57

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de Farnham

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Farnham (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, à l'exception du passif au titre de l'obligation liée au site d'enfouissement du partenariat, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur des obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 5 juin 2023.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.  
Granby (Québec), 3 juin 2024  
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	14 615 600	14 401 975	14 051 144
Compensations tenant lieu de taxes	2	804 900	842 271	813 380
Quotes-parts	3			185 700
Transferts	4	5 219 000	4 302 859	871 930
Services rendus	5	1 931 151	2 918 565	2 647 616
Imposition de droits	6	850 000	1 203 865	1 131 719
Amendes et pénalités	7	65 000	78 276	34 319
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	140 000	216 932	204 674
Autres revenus	10	92 650	1 514 814	2 699 154
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	23 718 301	25 479 557	22 639 636
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	2 593 800	2 696 841	2 710 109
Sécurité publique	15	2 675 300	2 899 860	2 726 817
Transport	16	2 741 200	4 358 048	4 436 919
Hygiène du milieu	17	4 327 006	6 122 049	5 682 133
Santé et bien-être	18	85 700	68 245	84 625
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 812 100	1 649 965	2 536 316
Loisirs et culture	20	2 537 200	2 856 220	2 869 753
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	526 813	562 138	478 170
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	17 299 119	21 213 366	21 524 842
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	6 419 182	4 266 191	1 114 794
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		53 594 981	52 480 187
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		53 594 981	52 480 187
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		57 861 172	53 594 981

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 114 510	2 072 863
Débiteurs (note 5)	2	10 318 076	6 671 148
Prêts (note 6)	3	30 375	30 375
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 388 045	1 304 216
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	12 851 006	10 078 602
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	88 948	
Emprunts temporaires (note 9)	10	7 900 000	1 400 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	8 058 438	2 843 582
Revenus reportés (note 11)	12	150 218	170 540
Dette à long terme (note 12)	13	17 339 784	18 890 291
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	47 300	266 300
Autres passifs (note 14)	15	1 438 161	1 417 099
	16	35 022 849	24 987 812
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(22 171 843)	(14 909 210)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	77 350 071	65 845 849
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	2 237 005	2 237 005
Stocks de fournitures	20	280 432	269 746
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	165 507	151 591
	23	80 033 015	68 504 191
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	57 861 172	53 594 981
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	57 861 172	53 594 981
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	57 861 172	53 594 981

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	6 419 182	4 266 191	1 114 794
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	19 855 300)(	15 739 222)(	5 510 492)
Produit de cession	3		67 121	30 875
Amortissement	4		4 034 666	3 783 719
(Gain) perte sur cession	5		133 213	102 596
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(19 855 300)	(11 504 222)	(1 593 302)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			481 687
Variation des stocks de fournitures	10		(10 686)	148 300
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(13 916)	(20 981)
	13		(24 602)	609 006
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	(13 436 118)	(7 262 633)	130 498
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(14 909 210)	(15 039 708)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(14 909 210)	(15 039 708)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(22 171 843)	(14 909 210)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 266 191	1 114 794
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	4 034 666	3 783 719
Autres			
▪ Perte sur disposition	3.1	133 213	102 596
▪ Contribution des promoteurs	3.2	(1 264 415)	
	4	7 169 655	5 001 109
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(3 646 928)	105 082
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(543 092)	143 767
Revenus reportés	8	(20 322)	75 224
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(219 000)	(72 800)
Propriétés destinées à la revente	10		481 687
Stocks de fournitures	11	(10 686)	148 300
Autres actifs non financiers	12	(13 916)	(20 981)
	13	2 715 711	5 861 388
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(8 695 797)	(5 510 492)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	67 121	30 875
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(8 628 676)	(5 479 617)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(24 237)	(40 143)
Remboursement ou cession	20		16 710
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(106 164)	(67 374)
Cession	22	46 572	33 359
	23	(83 829)	(57 448)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24		610 700
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 609 200)	(1 614 700)
Variation nette des emprunts temporaires	26	6 500 000	1 400 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	58 693	(33 081)
Autres			
▪	28.1		
	29	4 949 493	362 919
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(1 047 301)	687 242
Solde déjà établi	31	2 072 863	1 385 621
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	2 072 863	1 385 621
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	1 025 562	2 072 863

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Farnham (" la Ville ") est un organisme municipal en vertu de la *Loi sur les cités et villes* (LRQC. c-19).

**2. Principales méthodes comptables**

**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne du partenariat auquel elle participe

**a) Périmètre comptable**

s.o.

**b) Partenariats**

Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles  
de Brome-Missisquoi (ci-après la « Régie intermunicipale » : 25 %

**B) Comptabilité d'exercice**

*Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs financiers**

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

**D) Passifs**

*Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé par la Ville lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Ville comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation. Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

*Passif au titre d'assainissement des sites contaminés*

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

*Immobilisations corporelles*

Amortissement

Les immobilisations sont amorties, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Taux
Infrastructures	2.5% à 10%
Infrastructures - cellule d'enfouissement (a)	Selon le tonnage enfoui par rapport à la capacité total d'enfouissement
Bâtiments	2.5% à 2.63%
Véhicules	5% à 20%
Machinerie, outillage et équipements divers	10% à 20%
Ameublement et équipement de bureau	10% à 20%

(a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des infrastructures - cellules d'enfouissement sont amorti selon le tonnage enfoui par rapport à la capacité total d'enfouissement.

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

#### Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

#### *Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### *Propriétés destinées à la revente*

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

#### **F) Revenus**

##### *Constatation des revenus*

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

### **Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : Valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Contestation de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal***

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour Supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. Cette décision a été portée en appel et le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rendu sa décision et a confirmé la conclusion du jugement de la Cour supérieure. Cette décision ayant été portée en appel auprès de la Cour suprême du Canada, les articles sur la suspension de l'indexation des retraités continuent donc d'être valides et opérants jusqu'à ce que la décision de la Cour suprême du Canada soit connue. Le 11 avril 2024, la Cour suprême a rendu un jugement confirmant qu'elle refusait d'entendre cet appel.

**Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi.**

Régime de retraite simplifié (RRS)

Le RRS offert par la Régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**  
S.O.

**I) Instruments financiers**  
*Évaluation initiale*

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

**J) Autres éléments**

S.O.

**3. Modification de méthodes comptables**

**Amortissement**

Au cours de l'exercice, la Régie a modifié la méthode d'amortissement des Infrastructures - cellule d'enfouissement. La Régie, qui antérieurement amortissait les infrastructure - cellule d'enfouissement selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuel de 25 %, l'amorti maintenant selon le tonnage enfoui par rapport à la capacité totale d'enfouissement. Cette modification a été appliquée de manière rétrospective et, n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Régie.

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Site d'enfouissement**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, «Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations», du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

À l'exception du partenariat, la ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'entrée en vigueur de cette nouvelle norme a entraîné le retrait de l'ancien chapitre SP3270, « Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui établissait des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les activités de fermeture et d'après-fermeture afférentes à l'exploitation d'une décharge contrôlée de déchets solides. Conformément aux exigences de cet ancien chapitre, la Ville comptabilisait un passif correspondant à la valeur actualisée des charges liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle était mesurée selon une méthode volumétrique en fonction du nombre de mètres cubes utilisés. Ces situations sont désormais incluses dans le champ d'application du nouveau chapitre SP3280 et sont évaluées et comptabilisées conformément à la méthode comptable décrite à la note 2 D).

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par le partenariat avant l'adoption de ces nouveaux chapitres.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers du partenariat.

#### **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Autres**

Pour les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers.

#### **Instruments financiers**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la municipalité Ville au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	964 510	2 072 863
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	150 000	
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 114 510	2 072 863
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( 88 948 )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>1 025 562</b>	<b>2 072 863</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	893 516	1 666 249
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

**Note**

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux excédents affectés, aux fonds réservés, aux revenus reportés grevés d'origine externe et du financement des investissements en cours.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 543 416 \$ (414 888 \$ au 31 décembre 2022).

**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	818 712	1 081 528
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	7 430 106	4 176 593
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	641 203	256 435
Organismes municipaux	13	474 267	504 972
Autres			
▪ Comptes clients	14.1	431 305	651 571
▪ Intérêts courus et autres	14.2	522 483	49
	15	10 318 076	6 671 148
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 652 325	3 017 972
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	2 652 325	3 017 972
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	5 117	5 117
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	3 440 526	1 413 692
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	2 936 500	1 799 008
Ministère de la Culture et des Communications	25	58 900	60 357
Autres ministères/organismes	26	994 180	903 536
	27	7 430 106	4 176 593

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,63% à 4,07% et viennent à échéance au plus tard en 2043.

Une portion des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 2 028 874\$ et les modalités sont à venir au cours du prochain exercice.

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28	30 375	30 375
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31	30 375	30 375
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	162 122	184 457
Autres placements	34	1 225 923	1 119 759
	35	1 388 045	1 304 216
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	1 225 923	1 119 759
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note**

Placement à titre d'investissement:

Contribution aux Fonds de garantie de franchise collective de l'UMQ.

Régie intermunicipale:

Les autres placements de portefeuille affectés aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont composés de titres et fonds à revenu fixe

**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire pour les opérations courantes de 3 000 000 \$ et d'emprunts temporaires totalisant 16 885 800 \$ pour des activités d'investissement. L'ouverture de crédit bancaire et les emprunts temporaires portent intérêt au taux préférentiel (7.20 % ; 6,45 % au 31 décembre 2022) et sont renouvelables annuellement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La Régie intermunicipale bénéficie d'ouvertures de crédit bancaire d'un montant total de 9 336 127 \$ portant intérêt à des taux variant du taux préférentiel moins 0,36 % (6,84%; 6,09 % au 31 décembre 2022) au taux préférentiel (7,20 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et renouvelables annuellement.

**10. Créiteurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	5 754 175	1 703 986
Salaires et avantages sociaux	42	719 487	622 013
Dépôts et retenues de garantie	43	1 403 969	330 863
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts courus à payer sur la dette à long terme	45.1	180 807	186 720
	46	8 058 438	2 843 582

**Note**

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 6 035 238 \$ (256 228 \$ au 31 décembre 2022) est inclut dans les fournisseurs et retenues de garantie.

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		349
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	2 242	2 242
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	147 976	167 949
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪	60.1		
	61	150 218	170 540

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,70	4,67	2024	2027	62	17 481 900	19 091 100
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	17 481 900	19 091 100
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 142 116)	( 200 809)
					72	17 339 784	18 890 291

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		5 126 800			5 126 800
2025	74		4 214 100			4 214 100
2026	75		2 975 400			2 975 400
2027	76		5 165 600			5 165 600
2028	77					
2029 et plus	78					
	79		17 481 900			17 481 900
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		17 481 900			17 481 900

**Note**

Les versements estimatifs incluent les refinancement dans l'année où ils surviennent.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (47 300)	(266 300)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84 (47 300)	(266 300)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 273 500	403 900
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88 27 322	25 077
Régimes de retraite des élus municipaux	89 30 746	28 041
	90 331 568	457 018

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92 72 073	72 073
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93 1 366 088	1 270 026
Autres		
▪ Terrain à payer	94.1	75 000
	95 1 438 161	1 417 099
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96 1 270 026	1 159 575
Passifs engagés	97 74 372	90 847
Passifs réglés	98 ( 772)(	1 292)
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99 22 462	20 896
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101 1 366 088	1 270 026

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note****Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Régie intermunicipale concernent principalement les activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement.

Les activités des sites d'enfouissement de la Régie intermunicipale, notamment celles relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture, sont régies par les lois gouvernementales applicables concernant la protection de l'environnement. Les principales informations relatives au passif afférent sont les suivantes :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4,02 %
Période d'actualisation	De 1 à 24 ans
Taux d'inflation	2,00 %
Durée de vie restante estimative de l'exploitation	24 ans
Période estimative nécessaire pour les activités d'après-fermeture	29 ans

Les charges estimatives totales de la Régie relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement totalisent 4 957 524 \$ aux 31 décembre 2023 et 2022.

Voir aussi la note 27.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	19 095 798	200 410		19 296 208
Eaux usées	103	20 850 077	527 439		21 377 516
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	38 956 946	644 754		39 601 700
Autres					
▪ Site d'enfouissement	105.1	16 034 664	1 160 507		17 195 171
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	18 631 329	4 859	372 010	18 264 178
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	3 502 232	62 913	28 919	3 536 226
Ameublement et équipement de bureau	110	1 601 858	6 325		1 608 183
Machinerie, outillage et équipement divers	111	7 440 788	353 518	49 346	7 744 960
Terrains	112	1 836 012	52 773	(12 454)	1 901 239
Autres	113				
	114	127 949 704	3 013 498	437 821	130 525 381
Immobilisations en cours	115	3 196 753	12 725 724	155 282	15 767 195
	116	131 146 457	15 739 222	593 103	146 292 576
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	7 677 623	301 443		7 979 066
Eaux usées	118	16 397 640	429 247		16 826 887
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	16 581 589	1 479 562		18 061 151
Autres					
▪ Site d'enfouissement	120.1	9 696 935	681 089		10 378 024
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	6 443 119	445 257	314 506	6 573 870
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	2 544 424	153 366	28 919	2 668 871
Ameublement et équipement de bureau	125	1 351 535	42 000		1 393 535
Machinerie, outillage et équipement divers	126	4 607 743	502 702	49 344	5 061 101
Autres	127				
	128	65 300 608	4 034 666	392 769	68 942 505
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	65 845 849			77 350 071
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	1 723 375	1 723 375
Immeubles industriels municipaux	134	491 862	491 862
Autres	135	21 768	21 768
	136	2 237 005	2 237 005
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	2 237 005	2 237 005

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	165 507	151 591
Autres			
▪	145.1		
	146	165 507	151 591

**Note****19. Obligations contractuelles****Ville**

La Ville de Farnham est liée en vertu des contrats suivants:

- La Ville s'est engagée à verser 277 142 \$ jusqu'en 2025 relativement à l'évaluation des rôles. Les paiements exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 176 629 \$ en 2024 et 100 513 \$ en 2025.
- La Ville s'est engagée à verser 249 530\$ jusqu'en novembre 2025 relativement à la cueillette, au transport et à la déshydratation des boues.
- La Ville s'est engagée à verser un montant estimé à 111 440\$ jusqu'au 31 décembre 2025 relativement au contrôle animalier sur son territoire.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- La Ville s'est engagée à verser 169 700 \$ jusqu'en 2024 relativement au déneigement sur son territoire. Les paiements exigibles sont pour la saison hivernale 2024 et se termine le 30 avril 2024.
- La ville s'est engagé à verser 144 500 \$ jusqu'au 31 décembre 2026 relativement à la vidange des fosses. Le coût unitaire est de 199.50\$ par fosse excluant les taxes.

**Office municipal d'habitation de la Ville**

En vertu de conventions avec la Société d'Habitation du Québec, la Ville de Farnham s'est engagée à participer jusqu'à concurrence de 10% aux déficits d'exploitation de l'Office Municipal d'Habitation de Farnham.

**Régie**

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1998, la Régie a obtenu son certificat d'autorisation du gouvernement du Québec pour l'agrandissement du site actuel. L'utilisation du nouveau site est en vigueur depuis 2000. Suite à l'obtention du certificat, la Régie s'est engagée à créer un fonds de post-fermeture et de confier en fiducie des contributions annuelles calculées en fonction du nombre de tonnes enfouies au cours de l'exercice et du taux établi par évaluation actuarielle, laquelle est effectuée à tous les 5 ans. La dernière évaluation actuarielle des coûts de post-fermeture a été faite en 2020 et la prochaine évaluation actuarielle sera faite en 2023.

La Régie s'est engagée, en vertu d'un contrat de traitement des résidus domestiques dangereux échéant en 2024, à verser une somme de 207 700 \$ et en vertu d'un contrat d'approvisionnement en fournitures de produits pétroliers pour 2023, à verser une somme de 386 287 \$.

**20. Droits contractuels**

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 587 326 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 75 320 \$ en 2024, de 69 412 \$ en 2025, 62 643 \$ en 2026, de 56 574 \$ en 2027 et de 50 418 \$ en 2028.

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

S.O.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par le partenariat, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

**25. Instruments financiers****Politique de gestion des risques**

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

**Risques financiers***Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié ni en souffrance aux 31 décembre 2023 et 2022.

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe et variable sont les placements portefeuille et les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an \$	De 1 à 3 ans \$	De 3 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Emprunt temporaire	7 900 000			
Créditeurs et charges à payer	8 058 438			
Dettes à long terme	5 527 787	7 745 878	5 383 059	
<b>Total</b>	<b>21 486 225</b>	<b>7 745 878</b>	<b>5 383 059</b>	

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. Fonds de roulement**

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital total autorisé est fixé à 1 500 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**27. Évènement postérieur à la date du bilan**

Après la fin de l'exercice, la Régie a acquis un terrain et bâtiment pour un montant de 445 000 \$. Cette acquisition est financée par les activités de fonctionnement.

**27. Incertitude relative à la mesure**

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Budget 2023	Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	14 051 144	14 615 600	14 401 975		14 401 975
Compensations tenant lieu de taxes	2	813 380	804 900	842 271		842 271
Quotes-parts	3				213 701	
Transferts	4	645 800	669 000	703 279		703 279
Services rendus	5	1 536 288	1 440 700	1 521 707	1 503 732	2 918 565
Imposition de droits	6	1 131 719	890 000	1 203 865		1 203 865
Amendes et pénalités	7	34 319	65 000	78 276		78 276
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	157 612	140 000	161 652	55 280	216 932
Autres revenus	10	2 575 847		(179 787)	191 365	11 578
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	20 946 109	18 625 200	18 733 238	1 964 078	20 376 741
<b>Investissement</b>						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	207 380		3 599 580		3 599 580
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17			1 264 415		1 264 415
Autres	18			238 821		238 821
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	207 380		5 102 816		5 102 816
	22	21 153 489	18 625 200	23 836 054	1 964 078	25 479 557
<b>Charges</b>						
Administration générale	23	2 462 839	2 593 800	2 634 413	62 428	2 696 841
Sécurité publique	24	2 577 241	2 675 300	2 747 233	152 627	2 899 860
Transport	25	2 671 018	2 741 200	2 540 808	1 817 240	4 358 048
Hygiène du milieu	26	3 964 575	4 112 400	4 014 124	853 294	6 122 049
Santé et bien-être	27	84 625	85 700	68 245		68 245
Aménagement, urbanisme et développement	28	2 518 283	1 812 100	1 632 196	17 769	1 649 965
Loisirs et culture	29	2 401 727	2 537 200	2 394 534	461 686	2 856 220
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	471 333	526 200	547 544		14 594
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	3 322 190		3 365 044	(3 365 044)	
	34	20 473 831	17 083 900	19 944 141		1 589 800
	35	679 658	1 541 300	3 891 913		374 278
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>						4 266 191

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023	Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	679 658	1 541 300	3 891 913	4 266 191
Moins : revenus d'investissement	2	( 207 380)	( )	( 5 102 816)	( 5 102 816)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	472 278	1 541 300	(1 210 903)	(836 625)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	3 322 190		3 365 044	4 034 666
Produit de cession	5	23 375		67 121	67 121
(Gain) perte sur cession	6	36 579		133 215	133 215
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	3 382 144		3 565 380	4 235 002
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Coût des propriétés vendues	9	481 687			
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11	481 687			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12	16 710	50 000		
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	33 358		46 572	46 572
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15	50 068	50 000	46 572	46 572
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17	( 1 201 041)	( 1 205 900)	( 1 243 562)	( 1 243 562)
	18	(1 201 041)	(1 205 900)	(1 243 562)	(1 243 562)
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19	( 1 380 790)	( 805 700)	( 776 196)	( 1 218 063)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				
Excédent de fonctionnement affecté	21		699 400	699 400	699 400
Réserves financières et fonds réservés	22	(265 752)	(279 100)	(256 613)	(256 613)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(43 500)			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(1 690 042)	(385 400)	(333 409)	(775 276)
	26	1 022 816	(1 541 300)	2 034 981	2 262 736
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	1 495 094		824 078	1 426 111

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	207 380	5 102 816		5 102 816
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	( )	( )	( )	( )
Sécurité publique	3	(5 323)	(61 352)	( )	(61 352)
Transport	4	1 836 935	2 856 598	( )	2 856 598
Hygiène du milieu	5	2 036 740	11 883 235	726 700	12 609 935
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	205 216	72 458	( )	72 458
Loisirs et culture	8	267 566	138 879	( )	138 879
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )	( )	( )
	11	(4 341 134)	(15 012 522)	(726 700)	(15 739 222)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12	( )	( )	( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	13	(40 143)	(24 237)	( )	(24 237)
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	610 700			
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	1 380 790	776 196	441 867	1 218 063
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16			573 242	573 242
Excédent de fonctionnement affecté	17	294 500			
Réserves financières et fonds réservés	18	210 873	147 752		147 752
	19	1 886 163	923 948	1 015 109	1 939 057
	20	(1 884 414)	(14 112 811)	288 409	(13 824 402)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(1 677 034)	(9 009 995)	288 409	(8 721 586)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 145 770		1 114 510	1 114 510
Débiteurs (note 5)	2	6 387 819	10 022 350	312 598	10 318 076
Prêts (note 6)	3	30 375	30 375		30 375
Placements de portefeuille (note 7)	4	184 457	162 122	1 225 923	1 388 045
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	7 748 421	10 214 847	2 653 031	12 851 006
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		88 948		88 948
Emprunts temporaires (note 9)	10	1 400 000	7 900 000		7 900 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 545 132	7 793 833	281 477	8 058 438
Revenus reportés (note 11)	12	170 540	150 218		150 218
Dettes à long terme (note 12)	13	18 890 291	17 339 784		17 339 784
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	266 300	47 300		47 300
Autres passifs (note 14)	15	72 073	72 073	1 366 088	1 438 161
	16	23 344 336	33 392 156	1 647 565	35 022 849
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(15 595 915)	(23 177 309)	1 005 466	(22 171 843)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	61 333 935	72 781 080	4 568 991	77 350 071
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	2 237 005	2 237 005		2 237 005
Stocks de fournitures	20	258 170	270 508	9 924	280 432
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	131 712	145 538	19 969	165 507
	23	63 960 822	75 434 131	4 598 884	80 033 015
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	1 474 017	2 065 095	1 035 359	3 100 454
Excédent de fonctionnement affecté	25	878 473	412 073		412 073
Réserves financières et fonds réservés	26	222 365	331 225		331 225
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( )	( )	( )	( )
Financement des investissements en cours	28	(1 941 386)	(10 951 380)		(10 951 380)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	47 731 438	60 399 809	4 568 991	64 968 800
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	48 364 907	52 256 822	5 604 350	57 861 172
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	5 822 300	5 623 831	5 943 151	5 831 929
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	1 436 800	1 190 872	1 264 133	1 377 105
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	6 376 500	6 389 674	6 490 963	6 422 534
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	449 700	488 143	488 143	412 104
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	52 900	49 360	49 360	48 359
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	23 600	10 041	24 635	17 707
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	471 000	484 793	484 793	429 154
Transferts	15				
Autres	16	64 900	117 339	208 478	197 315
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	125 400	107 449	107 449	84 625
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19		3 365 044	4 034 666	3 783 719
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
▪ Sureté du Québec	21.1	2 260 800	1 360 878	1 360 878	1 295 119
▪ Subvention diverses	21.2				779 190
▪ Autres	21.3		756 717	756 717	845 982
	22	17 083 900	19 944 141	21 213 366	21 524 842

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 100 454	2 282 976
Excédent de fonctionnement affecté	2	412 073	1 076 083
Réserves financières et fonds réservés	3	331 225	222 365
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( )	( )
Financement des investissements en cours	5	(10 951 380)	(2 229 794)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	64 968 800	52 243 351
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	57 861 172	53 594 981
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	2 065 095	1 474 017
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	1 035 359	808 959
	11	3 100 454	2 282 976
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Budget suivant	12.1	233 000	699 400
▪ Autres	12.2	179 073	179 073
	13	412 073	878 473
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Régie	14.1		197 610
	15		197 610
	16	412 073	1 076 083

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	199 782
Organismes contrôlés et partenariats	22	110 922
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	111 443
Organismes contrôlés et partenariats	24	111 443
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	20 000
Autres		
▪	30.1	
	31	331 225
	32	222 365
	331 225	222 365

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
▪	45 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
▪	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	)(
▪	57 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65	39 111
Investissements à financer	66 ( 10 951 380)(	2 268 905)
	67 (10 951 380)	(2 229 794)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 77 350 071	65 845 849
Propriétés destinées à la revente	69 2 237 005	2 237 005
Prêts	70 30 375	30 375
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 162 122	184 457
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 79 779 573	68 297 686
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 79 779 573	68 297 686
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 ( 17 339 784)(	18 890 291)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( 142 116)(	200 809)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 2 652 325	3 017 972
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( 14 829 575)(	16 073 128)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( (18 802))(	(18 793))
	83 ( 14 810 773)(	16 054 335)
	84 64 968 800	52 243 351

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La Ville de Farnham parraine un régime de retraite à prestation déterminé. Le régime de retraite à prestations déterminée est offert à l'ensemble des salariés cadres, cols bleus et cols blancs et est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur le nombre d'année de service et sur la moyenne des trois meilleures années de rémunération pour les cadres, les cols bleus et les cols blancs. La dernière évaluation actuarielle est en date du 31 décembre 2022.

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (266 300)	(339 100)
Charge de l'exercice	4 ( 273 500)	( 403 900)
Cotisations versées par l'employeur	5 492 500	476 700
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (47 300)	(266 300)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 18 916 800	18 109 600
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 18 916 800)	( 18 109 600)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (47 300)	(266 300)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (47 300)	(266 300)
Provision pour moins-value	12 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (47 300)	(266 300)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( )	( )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 790 300	903 600
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 790 300	903 600
Cotisations salariales des employés	21 ( 500 800)(	484 600)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ( ) ( )	
	23 289 500	419 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 (10 000)	(13 700)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 279 500	405 300
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 1 055 500	870 800
Rendement espéré des actifs	32 ( 1 061 500)(	872 200)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (6 000)	(1 400)
Charge de l'exercice	34 273 500	403 900
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 467 300	325 400
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ( 1 061 500)(	872 200)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (594 200)	(546 800)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 385 200	487 700
Prestations versées au cours de l'exercice	39 653 400	990 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 18 281 900	16 527 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 3 256 800	4 380 000
DMERCA du nouveau volet	45 17	16
DMERCA de l'ancien volet	46 6	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 28	29
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,25 %	5,80 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,80 %	4,90 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	( ) ( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 \_\_\_\_\_ 1

**Description des régimes et autres renseignements**

La charge de la Régie correspond aux cotisations versées calculées au taux de 5,5 % du salaire brute régulier des employés.

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	25 077
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	27 322
	27 322	25 077

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7
	7	7

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	7 374	6 549
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	30 746	28 041
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	30 746	28 041
<b>Note</b>			

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	9 389 100	9 246 776	9 246 776
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3	2 431 600	2 492 243	2 492 243
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	198 600	201 517	201 517
Activités de fonctionnement	8		233	233
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	12 019 300	11 940 769	11 940 769
				11 582 114
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	850 200	807 160	807 160
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	866 000	812 148	812 148
Matières résiduelles	15	752 100	702 640	702 640
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17	45 000	51 438	51 438
Service de la dette	18	83 000	87 820	87 820
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	2 596 300	2 461 206	2 461 206
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	2 596 300	2 461 206	2 461 206
	27	14 615 600	14 401 975	14 401 975
				14 051 144

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	1 974	1 974	1 684
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	125 600	135 501	131 468
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	249 000	263 878	261 004
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	374 600	401 353	394 156
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36	397 000	423 207	407 991
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	33 300	17 711	11 233
Taxes d'affaires	38			
	39	430 300	440 918	419 224
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	804 900	842 271	813 380

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47			3 158
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie	49	10 142	10 142	13 673
Sécurité civile	50			
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	10 000	20 674	33 219
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54	21 000	28 945	28 945
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	107 400	41 082	45 672
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	90 000	113 612	103 715
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80	65 700	28 393	25 731
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	27 200	73 910	49 553
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	(28 000)	31 033	30 941
Autres	83			
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	293 300	347 791	305 662

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	1 378 511	1 378 511	37 000
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93	(415)	(415)	
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			8 730
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	2 242 900	2 242 900	
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			18 750
Autres	109			110 498
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120	(21 416)	(21 416)	51 152
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124	3 599 580	3 599 580	226 130

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	210 000	189 711	189 711
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	165 700	165 777	165 777
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	375 700	355 488	355 488
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	669 000	4 302 859	4 302 859
				871 930

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141			
Sécurité incendie	142	250 000	292 663	292 663
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	250 000	292 663	292 663
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	600 000	623 891	604 768
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156		488 842	282 497
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	600 000	623 891	1 112 733
				887 265

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173	195 000	189 517	189 517
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	195 000	189 517	189 517
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	1 045 000	1 106 071	1 594 913
				1 319 319

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	20 000	22 977	27 016
	182	20 000	22 977	27 016
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183			
Sécurité incendie	184	4 000	4 474	9 409
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	4 000	4 474	9 409
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195	11 100	88 332	847 582
	196	11 100	88 332	847 582
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	22 500	23 001	24 065
	207	22 500	23 001	24 065

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	3 124	3 124	12 015
	216	3 124	3 124	12 015
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	4 500	6 345	357 560
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			5 213
Autres	219	333 600	267 383	45 437
	220	338 100	273 728	408 210
<b>Réseau d'électricité</b>	221			
	222	395 700	415 636	1 323 652
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	1 440 700	1 521 707	2 647 616



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	100 000	64 202	87 998
Droits de mutation immobilière	225	750 000	1 091 637	984 436
Droits sur les carrières et sablières	226	40 000	48 026	59 285
Autres	227			
	228	890 000	1 203 865	1 131 719
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	229	65 000	78 276	34 319
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>	230			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	231	140 000	161 652	204 674
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(133 215)	(102 596)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			2 645 784
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		(46 572)	(33 358)
Contributions des promoteurs	236		1 264 415	1 264 415
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		238 821	238 821
Redevances réglementaires	240			
Autres	241			191 365
	242		1 323 449	2 699 154
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	243			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023		Total	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement				
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	428 800	410 840	15 541	426 381	426 381	405 856
Greffé et application de la loi	2	223 700	274 463	222	274 685	274 685	215 523
Gestion financière et administrative	3	754 600	739 644	11 452	751 096	751 096	898 643
Évaluation	4	163 400	142 108		142 108	142 108	251 135
Gestion du personnel	5	198 600	243 807		243 807	243 807	160 385
Autres							
▪ Adm. générales	6.1	824 700	823 551	35 213	858 764	858 764	778 567
	7	2 593 800	2 634 413	62 428	2 696 841	2 696 841	2 710 109
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	1 386 600	1 381 706	2 590	1 384 296	1 384 296	1 318 808
Sécurité incendie	9	1 142 800	1 209 338	150 037	1 359 375	1 359 375	1 246 950
Sécurité civile	10	55 600	70 151		70 151	70 151	74 447
Autres	11	90 300	86 038		86 038	86 038	86 612
	12	2 675 300	2 747 233	152 627	2 899 860	2 899 860	2 726 817
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	1 150 600	1 028 300	1 548 949	2 577 249	2 577 249	2 612 819
Enlèvement de la neige	14	702 900	631 527	53 223	684 750	684 750	745 373
Éclairage des rues	15	160 600	154 243	4 619	158 862	158 862	179 572
Circulation et stationnement	16	113 700	86 833	5 933	92 766	92 766	104 653
Transport collectif							
Transport en commun	17	43 600	46 198		46 198	46 198	39 279
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20	569 800	593 707	204 516	798 223	798 223	755 223
	21	2 741 200	2 540 808	1 817 240	4 358 048	4 358 048	4 436 919

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 077 300	1 102 136	205 166	1 307 302	1 307 302	1 213 025
Réseau de distribution de l'eau potable	23	460 100	409 914	125 980	535 894	535 894	710 219
Traitement des eaux usées	24	648 200	655 171	273 501	928 672	915 817	891 617
Réseaux d'égout	25	500 600	386 512	167 793	554 305	554 305	708 395
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	228 200	175 428	80 854	256 282	279 412	336 161
Élimination	27	264 800	279 359		279 359	1 403 608	920 159
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	166 500	163 170		163 170	163 170	134 540
Tri et conditionnement	29	66 700	48 628		48 628	48 628	72 721
Matières organiques							
Collecte et transport	30	120 000	126 121		126 121	126 121	132 866
Traitement	31	97 900	100 425		100 425		72 026
Matériaux secs	32	247 100	216 437		216 437	350 447	251 125
Autres	33						
Plan de gestion	34						
Autres	35						
Cours d'eau	36	40 800	185 368		185 368	185 368	37 702
Protection de l'environnement	37	142 200	125 631		125 631	212 153	165 872
Autres	38	52 000	39 824		39 824	39 824	35 705
	39	4 112 400	4 014 124	853 294	4 867 418	6 122 049	5 682 133
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Logement social	40	85 700	68 245		68 245	68 245	84 625
Sécurité du revenu	41						
Autres	42						
	43	85 700	68 245		68 245	68 245	84 625

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023		Total	Réalisations 2023	Réalisations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	509 500	539 679	8 666	548 345	508 248
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45					
Autres biens	46	718 600	627 218		627 218	1 404 772
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	193 700	138 373		138 373	257 201
Tourisme	48	15 400	4 148		4 148	22 488
Autres	49					
Autres	50	374 900	322 778	9 103	331 881	343 607
	51	1 812 100	1 632 196	17 769	1 649 965	2 536 316
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	203 406	202 322		202 322	207 954
Patinoires intérieures et extérieures	53	639 753	680 543		680 543	650 577
Piscines, plages et ports de plaisance	54	164 806	161 980		161 980	139 811
Parcs et terrains de jeux	55	911 409	690 104		690 104	843 631
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57	85 256	89 817		89 817	71 359
Autres	58	100 920	143 620	458 000	601 620	530 962
	59	2 105 550	1 968 386	458 000	2 426 386	2 444 294
Activités culturelles						
Centres communautaires	60					
Bibliothèques	61	317 192	305 768	3 686	309 454	302 787
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62					
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64	114 458	120 380		120 380	122 672
	65	431 650	426 148	3 686	429 834	425 459
	66	2 537 200	2 394 534	461 686	2 856 220	2 869 753

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023		Réalisations	Réalisations	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
	<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67					
	<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
	Dette à long terme						
	Intérêts	68	502 600	537 503		537 503	460 463
	Autres frais	69					
	Autres frais de financement						
	Avantages sociaux futurs	70		(6 000)	(6 000)	(6 000)	(1 400)
	Autres	71	23 600	16 041	16 041	30 635	19 107
		72	526 200	547 544	547 544	562 138	478 170
	<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73					
	<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74		3 365 044 (	3 365 044)		



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----



## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 384 547	1 384 547	
Usines de traitement de l'eau potable	2	2 747 154	2 747 154	325 964
Usines et bassins d'épuration	3			183 771
Conduites d'égout	4	2 811 258	2 811 258	
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		409 472	644 724
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	6 590 591	6 590 591	2 744 107
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	346 867	346 867	
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	138 879	138 879	60 476
Autres infrastructures	11	825 250	832 506	118 445
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13		3 139	186 802
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	61 352	62 913	390 587
Ameublement et équipement de bureau	18		7 423	14 925
Machinerie, outillage et équipement divers	19	51 962	345 684	594 327
Terrains	20	54 662	54 662	200 765
Autres	21		4 127	45 599
	22	15 012 522	15 739 222	5 510 492

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	1 227 940	1 227 940	
Usines de traitement de l'eau potable	2	2 747 154	2 747 154	325 964
Usines et bassins d'épuration	3			183 771
Conduites d'égout	4	2 283 819	2 283 819	
Autres infrastructures	5	7 321 218	7 737 947	2 155 713
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	156 607	156 607	
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	527 439	527 439	
Autres infrastructures	10	580 369	580 368	1 412 039
Autres immobilisations corporelles	11	167 976	477 948	1 433 005
	12	15 012 522	15 739 222	5 510 492

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	3 295 522		278 879	3 016 643
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	12 777 606		964 674	11 812 932
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	16 073 128		1 243 553	14 829 575
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 017 972		365 647	2 652 325
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 017 972		365 647	2 652 325
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	3 017 972		365 647	2 652 325
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	3 017 972		365 647	2 652 325
	19	19 091 100		1 609 200	17 481 900
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	19 091 100		1 609 200	17 481 900

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dettes à long terme	1	17 481 900
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	10 951 380
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	111 443
Débiteurs	8	2 652 325
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	25 669 512
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	25 669 512
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	25 669 512
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	25 669 512
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	91 000	109 151	85 657
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5	8 800	8 615	7 600
Sécurité civile	6	5 200	9 719	5 080
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	43 600	46 198	39 279
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	173 700	177 030	156 600
Cours d'eau	13	13 300	13 055	11 193
Protection de l'environnement	14			766
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	18 700	13 852	17 590
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	116 700	107 173	105 389
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	471 000	484 793	429 154

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023***Non audité*

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	15 012 522	4 341 134
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	15 012 522	4 341 134



**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	9,40	35,00	27 971,00	1 692 365	311 851	2 004 216
Professionnels	2						
Cols blancs	3	21,92	35,00	39 895,00	1 077 551	239 072	1 316 623
Cols bleus	4	33,76	40,00	70 223,00	2 150 318	506 140	2 656 458
Policiers	5						
Pompiers	6	7,04	35,00	12 814,00	477 592	82 751	560 343
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	72,12		150 903,00	5 397 826	1 139 814	6 537 640
Élus	9	7,00			226 005	51 058	277 063
	10	79,12			5 623 831	1 190 872	6 814 703

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		685 363	1 557 537		2 242 900
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	703 279	1 356 680			2 059 959
	7	703 279	2 042 043	1 557 537		4 302 859

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	10 040	10 870
	4	10 040	10 870
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6	5 116	5 462
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	5 116	5 462
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	175 949	178 540
Enlèvement de la neige	11	29 135	871
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	137 395	101 428
	15	342 479	280 839
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	84 711	70 690
Réseau de distribution de l'eau potable	17	22 041	21 147
Traitement des eaux usées	18	18 657	11 579
Réseaux d'égout	19	19 345	18 974
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	144 754	122 390
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34	6 514	8 535
	35	6 514	8 535
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	38 641	43 237
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	38 641	43 237
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	547 544	471 333

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Patrick Melchior	1.1 Maire	52 220	18 182	55 174	
Nathalie Dépeault	1.2 Conseiller	18 420	8 760		
Daniel Campbell	1.3 Conseiller	17 600	8 350		
Sylvie Ouellette	1.4 Conseiller	16 840	8 420	2 343	1 172
Claude Benjamin	1.5 Conseiller	17 500	7 230		
Olivier Surprenant	1.6 Conseiller	17 600	8 350		
Jean-Yves Boulianne	1.7 Conseiller	15 700	7 850	2 916	1 458

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	1 500 000 \$
<b>Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement</b>		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	48 026 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 13 208 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 325 847 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 585 262 \$
- b) autres formes d'aide 42 31 060 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 \_\_\_\_\_ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
  - Systèmes de sécurité 46 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées pavées - entretien préventif 47 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 \_\_\_\_\_ \$
  - Systèmes de drainage 51 \_\_\_\_\_ \$
  - Abords de routes 52 \_\_\_\_\_ \$
  - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 \_\_\_\_\_ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles 56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

## e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

## f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution 58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2018-165
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2018-04-03
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 1
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 3
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 596
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 232
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 1
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72



**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI**      **NON**

- |  |   |                                     |                                     |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?  | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> |   |                                     |                                     |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé?  | 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?   | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?  | 4 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

- |   |   |                          |                                     |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?  | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?   | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régions intermunicipales concernées.**

- |   |   |                          |                                     |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?                | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**